



Communiqué de Presse « Héritage JOP 2024 et installations sportives pour l'EPS en Seine-Saint-Denis :

Bilan de la rencontre SNEP-FSU 93 / CD 93 / DSDEN 93, Jeudi 22 Juin à Bobigny.

Le SNEP-FSU 93, syndicat majoritaire de l'Education Physique et Sportive (EPS), poursuit cet objectif de transparence concernant les perspectives d'héritage en cas d'obtention de Paris et la Seine-Saint-Denis des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) en 2024 depuis plus de 2 ans ! Nous nous félicitons de l'organisation de cette rencontre et remercions la DSDEN 93 et le CD 93 de prendre la mesure de l'importance de cette question centrale des équipements sportifs pour l'enseignement de l'EPS. Quelle que soit le résultat de l'attribution des JOP 2024 le 13 septembre prochain, les syndicats de la FSU 93 (SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUipp-FSU et SNUTER-FSU), resteront mobilisés sur l'ensemble du département pour travailler avec les acteurs de terrain sur un bilan et les besoins concrets pour l'EPS obligatoire de la maternelle à la fin du lycée.

L'objectif premier : réunir les différents acteurs de l'Etat décentralisé concernés par la question de l'EPS en lien avec les installations sportives et les JOP 2024.

Etaient présents pour le Conseil Départemental 93 : les Chargés des questions Sports/grands événements et éducation, les directeur-trice des services départementaux éducation/jeunesse et sports/loisirs. Pour l'Education Nationale : le DASEN du 93, un DASEN-Adjoint et l'IA-IEN, un IA-IPR « EPS », le Conseiller Technique EPS 2nde degré et des Conseillers Pédagogiques Départementaux EPS 1^{er} degré. L'objectif est donc atteint. Nous envisageons sérieusement des temps de travail collectifs, paritaires, en élargissant la problématique aux communes dès l'annonce des résultats à la rentrée scolaire 2017.

Le second objectif : partager les enjeux concrets liés à la situation du 93 :

La Seine-Saint-Denis, par sa situation nécessite un « plan de rattrapage » en matière d'équipements sportifs (cf. le PPT de l'IRDS en pièce jointe). Or, pour les JOP, au-delà des sites d'entraînement officiels, il faut des « sites secondaires » ainsi que des « sites labélisés » qui serviraient aux délégations en amont des Jeux.

Le troisième objectif : une stratégie commune :

Lié à ce constat, nous envisageons une stratégie avec tous les acteurs sur ces deux types d'équipements qui font l'objet de notre attention. La perspective concrète d'appel à projets envoyés aux villes du département, dans le cadre de l'obtention des JOP pour 2024, engage un processus de rénovations/constructions qui doit faire alors l'objet d'une étude précise des zones carencées et des besoins. Si rien n'est pour le moment décidé sur les critères de choix et la composition de la future commission relative à ces appels à projet, nous tenons à apprécier favorablement la démarche.

En ce qui concerne les piscines, le « plan piscine » intègre déjà des projets jusqu'à 2021 et le département propose, à l'instar de la Charte « Tous et Toutes nageurs en Seine-Saint-Denis » (en pièce jointe et jointe au document de préparation de la réunion), de prolonger la dynamique avec un nouveau plan jusqu'à 2030. Notons que deux projets du Plan 2015-2021 seront délibérées pour la fin d'année dans les villes de Stains et Epinay.

Quatrième objectif : démocratie locale et de respect du paritarisme.

La question étant politique, le DASEN et le SNEP-FSU souhaitent impliquer les communes au travers de leur présence en CDEN. Le département ne pouvant seul supporter ces investissements, il est important pour éviter le piège des Partenariats Public-Privé, que la Région Il est indispensable que la Région et l'Etat se positionne sur une aide au développement de notre département tellement les inégalités ont été intégré à notre nom alors que leur

En pièce jointe :

- Le Manifeste FSU 93 pour un service public du 21^{ème} siècle en Seine-Saint-Denis
- La Charte « Tous et Toutes Nageurs en Seine-Saint-Denis »
- Le PPT de l'IRDS « inégalités d'accès à la pratique sportive en SSD » présenté lors du séminaire organisé par le SNEP-FSU 93 et la FSGT93 le 21 Avril 2017 à Bobigny.

Contact :

Hugo PONTAIS (SNEP-FSU Créteil, élu au CTSD) : 06 40 46 37 97 / s3-creteil@snepfsu.net

Serge REITCHESS (SNEP-FSU 93, élu au CDEN) : 06 76 71 36 10